

L'immunisation : Vaccin associé DCT-polio-Hib contre la coqueluche, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et l'Haemophilus influenzae de type B

Cette feuille de renseignements ne renferme que de l'information de nature générale. Elle ne vise pas à remplacer les conseils, diagnostics ou traitements médicaux. Vous devez toujours consulter un professionnel de la santé concernant vos inquiétudes au sujet de votre état de santé et avant d'apporter des changements à votre alimentation, style de vie ou traitement.

Les vaccins (injections pour adultes ou pour bébés) sont la meilleure façon de prévenir certaines infections très graves. La Société canadienne de pédiatrie et le Comité consultatif national de l'immunisation recommandent vivement la vaccination systématique.

Le vaccin associé DCT-polio-Hib fournit cinq protections en une. On le désigne aussi sous les noms de vaccin à composante anticoquelucheuse ou de vaccin acellulaire combiné contre la coqueluche, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et le Hib. Il protège les enfants contre la coqueluche, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et des maladies graves comme la méningite que cause le Hib (*Haemophilus influenzae* de type B). Les vaccins DCT-Polio et Hib existent aussi séparément. La vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite est obligatoire aux termes de la loi pour tous les enfants qui fréquentent l'école en Ontario (à moins d'avoir obtenu une dispense).

Qu'est-ce que la coqueluche?

La coqueluche, ou toux coquelucheuse, est une maladie grave, particulièrement pour les enfants, chez lesquels elle se manifeste par des accès de toux violente, qui peuvent les faire vomir ou cesser de respirer pendant de courtes périodes. La toux peut durer des semaines et l'enfant peut avoir de la difficulté à manger, à boire, même à respirer. La coqueluche peut entraîner des complications graves. Plus de deux enfants coquelucheux sur dix peuvent contracter une pneumonie. Cette maladie peut également causer des lésions cérébrales, des crises et la mort. Ces conséquences sont plus fréquentes chez les bébés. La coqueluche se propage très facilement d'une

personne à une autre par la toux ou les éternuements.

Qu'est-ce que la diphtérie?

La diphtérie est une maladie grave du nez, de la gorge et de la peau. Elle produit des maux de gorge, de la fièvre et des frissons et peut s'accompagner de complications telles que des problèmes respiratoires, une défaillance cardiaque et des lésions neurologiques. La maladie est mortelle chez environ 10 pour 100 des sujets atteints. La diphtérie se transmet le plus souvent par la toux et les éternuements.

Qu'est-ce que le tétanos?

Le tétanos, ou trismus, est une maladie grave que l'on peut contracter lorsque de la saleté contenant le germe du tétanos s'introduit dans l'organisme par une lésion cutanée. Les germes du tétanos se trouvent partout, habituellement dans la terre, la poussière et le fumier. Il ne se transmet pas d'une personne à une autre. Le tétanos cause des crampes dans les muscles du cou, des bras, des jambes et de l'estomac, ainsi que des convulsions douloureuses parfois capables de fracturer des os. Deux personnes atteintes de tétanos sur 10 en meurent, même si elles sont traitées dès le début de la maladie.

Qu'est-ce que la poliomyélite?

La poliomyélite est une maladie grave que l'on peut contracter en consommant de l'eau ou des aliments contenant le germe qui en est à l'origine. Elle peut aussi se transmettre d'une personne à une autre. Cette maladie peut causer des lésions neurologiques et la paralysie à vie. Elle peut paralyser les muscles qui contrôlent la

respiration, la parole, la déglutition et la marche. Elle peut également entraîner la mort.

Qu'est-ce que le germe de l'*Haemophilus Influenzae* de type B (Hib)?

Bien que le terme *influenzae* fasse partie de son nom, le germe Hib ne cause pas la grippe. Les infections de type Hib sont beaucoup plus graves.

Avant l'introduction du vaccin Hib, le germe Hib était une cause commune d'infections graves chez les enfants. L'infection à Hib était la cause la plus fréquente de méningite bactérienne chez les enfants de l'âge de 2 mois à 5 ans. La méningite est une infection grave du liquide et de la membrane recouvrant la moelle épinière. La méningite peut entraîner des lésions cérébrales, des troubles d'apprentissage et du développement, la surdité et la cécité. Un enfant sur 20 atteint de méningite peut en mourir et environ 15 pour 100 des victimes souffrent d'un handicap grave (lésions neurologiques, surdité).

Le germe Hib peut également causer une infection grave de la gorge, près du larynx. Cette infection s'appelle une épiglottite. Les enfants qui en sont atteints risquent d'avoir du mal à respirer. Le germe Hib peut également entraîner une infection des poumons (pneumonie) et des os et articulations.

Les enfants de moins de 5 ans sont plus vulnérables à cette maladie. Pour les enfants en garderie, le risque de contracter cette maladie est encore plus grand. Le germe Hib se transmet par la toux et les éternuements.

Quelle est l'efficacité de la protection que le vaccin DCT-polio-Hib procure à mon enfant?

Lorsque le vaccin associé DCT-polio-Hib est administré selon le nombre de doses recommandé, il protège 85 pour 100 des enfants contre la coqueluche, plus de 95 pour 100 des enfants contre la diphtérie, presque 100 pour 100 des enfants contre le tétanos, 99 pour 100 des enfants contre la poliomyélite et environ 95 pour 100 des enfants contre des infections à Hib graves. Il ne protège pas contre la méningite causée par d'autres microbes. De plus, la

vaccination atténue les effets de ces maladies chez ceux qui peuvent les contracter.

À quel âge mon enfant devrait-il recevoir le vaccin associé DCT-polio-Hib?

Votre enfant devrait recevoir son premier vaccin à l'âge de 2 mois, plus une autre dose à l'âge de 4 mois, de 6 mois et de 18 mois.

Le vaccin associé DCT-polio (sans le vaccin Hib) est administré aux enfants avant qu'ils n'entrent au jardin d'enfants ou à l'école. Une dose de rappel contre le tétanos, la diphtérie et la poliomyélite est administrée vers l'âge de 15 ans. Après cette injection, la protection continue contre le tétanos et la diphtérie est assurée par l'administration de doses de rappel tous les dix ans.

Que se passe-t-il si mon enfant ne reçoit pas ce vaccin?

Votre enfant devrait recevoir ce vaccin dès que possible. Votre médecin vous dira quels vaccins sont nécessaires et quand revenir pour les suivants. Si votre enfant n'a pas été vacciné pour la première fois à l'âge de 2 mois, votre médecin recommandera un calendrier de rattrapage.

Les enfants de 15 mois à 5 ans qui n'ont jamais été vaccinés auront besoin de recevoir une dose du vaccin associé DCT-polio-Hib et des doses supplémentaires du vaccin associé DCT-polio.

Puisque les enfants de 5 ans et plus n'ont pas besoin du vaccin Hib, on utilise uniquement le vaccin associé DCT-polio pour l'immunisation primaire dans ce groupe d'âge. Votre médecin vous dira quels vaccins sont nécessaires.

Le vaccin associé DCT-polio-Hib est-il sûr?

Oui. Les effets secondaires graves sont rares. Il n'est pas rare que les enfants présentent un léger malaise, une enflure et des rougeurs au point d'injection pendant quelques jours. Certains ont de la fièvre, une éruption cutanée, une perte d'appétit ou sont irritables ou somnolents pendant un jour ou deux après l'injection.

Votre médecin vous conseillera peut-être de donner à votre enfant un médicament appelé acétaminophène pour prévenir la douleur et la fièvre.

Un effet secondaire extrêmement rare du vaccin anticoquelucheux qu'on administrait aux enfants avant juillet 1997 (le vaccin anticoquelucheux « à bacille entier ») était l'encéphalopathie, qui se manifestait environ une fois sur un million. L'encéphalopathie (irritation du cerveau ou de la membrane le recouvrant) peut s'accompagner de divers symptômes tels que des maux de tête, une raideur dans le cou, des changements dans le comportement, la confusion, l'irritabilité ou une perturbation de la parole. Chez les enfants qui ont éprouvé cet effet secondaire, la guérison a été rapide et complète et il n'y a pas eu de dommages permanents.

Les réactions mineures à ce nouveau vaccin (à composante anticoquelucheuse) sont encore moins nombreuses et les risques d'irritation du cerveau après l'inoculation demeurent extrêmement rares. Ce vaccin comporte beaucoup plus d'avantages que de risques.

Le risque d'attraper une maladie d'un enfant récemment vacciné est nul, tant pour les femmes enceintes que pour le reste de la population. **Il est conseillé de toujours discuter avec votre médecin des avantages et des risques associés à tout vaccin.**

Dans quelles circonstances dois-je appeler mon médecin?

Appelez votre médecin si votre enfant a l'un ou l'autre de ces symptômes dans les trois jours suivant l'administration du vaccin :

- une forte fièvre (plus de 40 °C ou plus de 104 °F);
- des pleurs pendant plus de trois heures;
- des convulsions ou des crises d'épilepsie;
- une pâleur extrême et une somnolence prononcée;
- de l'urticaire;
- une enflure du visage ou de la bouche;
- de la difficulté à respirer;
- d'autres problèmes graves.

Quels sont les enfants qui ne devraient pas recevoir le vaccin associé DCT-polio-Hib?

Le médecin peut contre-indiquer ce vaccin ou administrer un autre vaccin si votre enfant a :

- une forte fièvre ou une infection plus grave qu'un rhume;
- une allergie grave à un antibiotique appelé néomycine ou polymyxine B;
- une réaction allergique grave (anaphylaxie) au vaccin associé DCT-polio-Hib;
- une allergie grave à toute composante de ce vaccin.

À qui dois-je m'adresser si j'ai d'autres questions sur le vaccin associé DCT-polio-Hib?

Adressez-vous à votre médecin ou appelez votre bureau de santé publique pour obtenir de plus amples renseignements.

Dossier d'immunisation

Après l'immunisation de votre enfant, assurez-vous que le médecin met à jour la fiche d'immunisation personnelle (carte jaune). Vous devrez fournir les renseignements consignés sur cette carte à votre bureau de santé publique lorsque votre enfant commencera l'école. Gardez-la en lieu sûr!

Gouvernement de l'Ontario

Services de santé et autres ressources :

www.health.gov.on.ca

Renseignements sur la santé destinés aux consommateurs :

www.SanteOntario.com

Ligne INFO : 1 877 234-4343 (sans frais en Ontario)

ATS : 1 800 387-5559

Télesanté Ontario : 1 866 797-0000

ATS 1 866 797-0007

Ou appelez votre bureau local de santé publique.

English version available from: 1 877 234-4343

TTY: 1 800 387-5559